

COMMUNE DE SAINTE.FOY.TARENTEAISE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 26 mai 2015

Etaient présents :

Mr Paul CUSIN-ROLLET (procuration Léon EMPEREUR),

Maire

Mrs Georges CHARRIERE, Philippe PARIS (procuration Daniel ARPIN), Luc MERCIER

Adjoints

Mmes Annick RECORDON, Béatrice EMPEREUR

Mrs, Daniel EUSTACHE, Jean-Pierre BASTIEN, Emmanuel MERCIER, Michel MARMOTTAN, Yannick AMET (à partir de 19H45), Jean-Noël GAIDET

Conseillers Municipaux

Absents/ Excusés :

Léon EMPEREUR (procuration Paul CUSIN-ROLLET) Daniel ARPIN (procuration Philippe PARIS),
Yannick AMET rejoint l'assemblée à 19H45.

Mr **Bertrand MERCIER** a été élu secrétaire en conformité avec l'article L.2121.15 du Code général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

↳ **APPROUVE** les tarifs publics des forfaits d'été pour l'ouverture du télésiège de Grand Plan (12 Voix POUR, 1 voix CONTRE Daniel ARPIN)

↳ **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant N°1 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques compte tenu de l'ouverture du TSD de Grand Plan durant l'été 2015 en remplacement de la navette VTT.

↳ **APPROUVE** les tarifs publics des forfaits de ski pour la saison d'hiver 2015/2016 avec une augmentation moyenne de 3.85% pour les adultes et de 2.56% pour les enfants.

↳ **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant N°6 à la convention d'aménagement pour la ZAC de Bonconseil compte tenu de la prise en charge de la gestion des baux commerciaux pour les locaux de la Chapelle par la SAS.

↳ **DECIDE** de renouveler la participation financière de la commune au fonctionnement du Club Loisirs de Bourg ST Maurice afin de permettre aux familles de Sainte-Foy-Tarentaise de bénéficier des mêmes tarifs que celles des autres communes.

↳ **DECIDE** de créer un poste d'emploi saisonnier d'été polyvalent du 01/06 au 25/09/2015.

↳ **DECIDE** de modifier le régime indemnitaire des agents de la commune et de mettre en place la prime de fonction et de résultats

↳ **APPROUVE** le nouveau règlement et la nouvelle convention de location de la salle de Planjo.

↳ **FIXE** les nouveaux tarifs et catégories de concessions dans le cimetière et le columbarium de Sainte-Foy-Tarentaise.

↳ **SOLLICITE** l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux sylvicoles en forêt communale

↳ **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec le Conseil Départemental pour la gestion des passages piétons hors agglomération

↳ **DECIDE** de modifier les conditions de perception de la taxe de séjour et d'appliquer une taxe de séjour forfaitaire pour les Résidences de Tourisme et les Hôtels de la commune et une taxe au réel pour tous les autres établissements.

↳ **ACCEPTTE** la rectification de l'acte de vente reçu par Maître Bernard BRUNET, notaire à Bourg St Maurice (73700) les 18 et 21 Mars 1992, au profit de Mr & Mme Léon EMPEREUR, en ce qu'il a été omis lors de la rédaction dudit acte la parcelle cadastrée E 2841, lieu-dit « Chef-lieu », d'une surface de 5 m², et **PRECISE** que l'ensemble des frais de cet acte sera à la charge de Mr & Mme Léon EMPEREUR,

↳ **ACCEPTTE** la proposition de vente de l'ancienne Ecole de la Thuile à Mr CHAILLOUX pour la société ANVA au prix de 195 000€, net vendeur.

La séance est levée à 21H30.

**Le secrétaire
Bertrand MERCIER**



**Le Maire,
Paul CUSIN-ROLLET**

